

mouazé actu's

#02 • Janvier 2021



Focus sur la rentrée de septembre



Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Mouazé »



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans ma poche »



Retrouvez l'actualité de Mouazé
sur smartphone et tablette

(Application gratuite sur Apple Store
et Android Play Store)

A la une
Focus sur la rentrée scolaire
de Mouazé ■ p 4-5

Vie municipale
La mairie refaite
à neuf ■ p 7

Entreprises
Spéciale mise
en beauté ■ p 11

Lettre du Maire



Chères Mouazéennes, Chers Mouazéens,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Ce virus est toujours présent, tout juste nous aura-t-il laissé un peu de répit le temps d'un été avant de revenir encore plus virulent.

A un moment où nous devons tous unir nos forces, des individus s'attaquent aux valeurs de la République. Les assassinats conjugués d'un professeur et de personnes venues prier dans une église sont une attaque contre la liberté d'expression et la laïcité dans notre pays.

Cette période agitée nous fait prendre conscience du bonheur que nous avons d'habiter Mouazé.

Nous formons une communauté au sein de laquelle chaque membre peut agir pour le bien collectif. Début novembre, un groupe de couturières Mouazéennes nous a montré l'exemple en confectionnant, en l'espace de deux week-ends 668 masques à destinations des élèves de l'école. Merci à elles !

Je souhaite également remercier l'ensemble du personnel communal qui en dépit des conditions actuelles, fait preuve à chaque instant de professionnalisme et d'efficacité. Malgré le confinement, les règles sanitaires contraignantes et à contrario d'autres communes, l'ensemble des services continuent à fonctionner dans leur intégralité (cantine, garderie, administratif, technique...). Les rentrées scolaires de septembre et de novembre, malgré de nombreux ajustements se sont déroulées quasi normalement permettant aux parents de pouvoir travailler quotidiennement.

Ce fonctionnement contraint qui a engendré une perte de recettes ne sera pas sans impact sur les finances de la commune déjà fragiles. Nous avons l'impérieuse nécessité de mettre en place une stratégie financière et une rigueur de gestion avant de proposer de nouveaux services aux Mouazéens.

Depuis fin octobre, le service administratif a retrouvé les locaux rénovés de la mairie. Ce réagencement va permettre de mieux vous accueillir notamment dans le cadre de vos démarches.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois permettront d'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En attendant, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise notre village.

Prenez soin de vous et de vos proches. Continuons à être solidaires comme nous savons si bien l'être.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021.

Frédéric Bougeot



Mairie de Mouazé :
2 Rue du Champ de Foire
35250 Mouazé
Tel : 02 99 55 22 11
Fax : 02 99 55 59 23
mairie@mouaze.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h / Jeudi : 14h-17h30
Vendredi : 8h30-12h30 / Samedi : 9h-12h.

Bulletin Municipal
MOUAZÉ
actu's

Directeur de la publication : Frédéric Bougeot. **Rédactrice en chef :** Solange Quiniou. **Rédaction :** Céline Poirier-Rodriguez, Séverine Bramoullé, Hélène Dousson, Damien Bocquet, Damien Pinel.

Graphisme et mise en page : Solange Quiniou.
Impression : GPO Thorigné-Fouillard - Imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Crédit photos :** Mairie de Mouazé.
Tirage : 800 exemplaires.

*Cette année, la Municipalité ne pourra organiser de rassemblement
à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.
Le plus important est de préserver la santé de tous. La date est prise pour l'année prochaine.*

*Monsieur Le Maire ainsi que les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent une excellente année 2021 !*



Focus rentrée scolaire 2020-2021

Après une reprise progressive de l'enseignement présentiel en mai dernier et deux mois de trêve estivale, c'est tous ensemble que les 252 élèves de l'école primaire Jacques Prévert ont repris le chemin de l'école le 1er septembre dernier.



Avec l'arrivée de 45 petites sections, l'effectif global est en hausse de 14 enfants par rapport à la rentrée 2019.

Les élèves sont répartis en 10 classes de la maternelle au CM2. Les enseignements sont assurés par 12 enseignantes assistées de 9 agents du périscolaire (dont 4 ATSEM et 3 agents polyvalents).

Les 4 classes de maternelle, qui à elles seules représentent 135 élèves, sont soutenues par les 4 atsems. Les agents communaux assurent la gestion du linge et l'entretien des locaux en complément de la surveillance des enfants sur le temps périscolaire :

lors de la pause méridienne: (surveillance de la cour de récréation, cantine, pendant la sieste)
lors des garderies du soir: (étude surveillée, goûter, cour de récréation ou salle de motricité)

A noter que, cette année, l'accueil à la garderie du soir a été prolongé de 15 minutes jusqu'à 18h45 suite à la demande des représentants de parents d'élèves lors du conseil d'école du 22 juin dernier. La garderie est fréquentée par environ 80 à 100 enfants entre 16h30 et 18h45.

Par ailleurs, l'équipe municipale et les agents ont dû s'adapter aux deux protocoles sanitaires successifs afin de respecter les directives nationales relatives à la ventilation et la désinfection quotidienne des locaux, à l'application des gestes barrières (port du masque, lavage des mains) et à la distanciation physique (gestion des arrivées et des départs, limitation des regroupements d'élèves et du brassage entre classes).

Un grand merci aux mamans couturières qui, en l'espace de deux week-ends ont fabriqué 668 masques en tissus pour les élèves d'élémentaire suite à l'annonce gouvernementale du 29 octobre rendant obligatoire le port du masque à l'école pour les enfants de plus de 6 ans à compter du 2 novembre.

Afin d'assurer l'accueil des élèves dans de bonnes conditions, la municipalité a renforcé l'équipe périscolaire en créant deux postes d'agents polyvalents. Elle a également équipé les locaux de nouveaux matériels tels que des lits supplémentaires pour la sieste des tout-petits, et un nouveau lave-linge semi-professionnel de plus grande capacité pour assurer chaque jour l'entretien d'une trentaine de kilos de linge.

La rentrée 2020 c'est également du nouveau dans les assiettes à la cantine !



L'équipe municipale a en effet choisi la société Maffrais Services comme nouveau prestataire pour la préparation des 200 repas quotidiens. Cet établissement médico-social localisé à Thorigné-Fouillard accompagne des projets d'inclusion professionnelle et sociale de personnes en situation de handicap.

Les repas scolaires sont préparés sur place en privilégiant des produits frais de qualité (issus de l'agriculture biologique ou raisonnée) approvisionnés en local ou en circuit court. Ils sont livrés chaque jour en liaison froide et réchauffés dans la cuisine de l'école pour garantir la qualité nutritionnelle et gustative des plats. Les enfants sont nombreux à apprécier ces petits plats « fait-maison » !

A noter que la société les Maffrais est également engagée dans une démarche de réduction des déchets et que les restes de la cantine sont récoltés chaque jour par l'association « Les Potagers de Mouazé » pour nourrir les poules des jardins partagés. Les familles des élèves ont également été incitées à fournir à leurs enfants des goûters « Zéro Déchet ».

Un peu d'effort après le réconfort ! Du nouveau aussi cette année, le projet Hip Hop, en partenariat avec l'OCSPAC (Office Communautaire des Sports du Pays d'Aubigné-Chevaigné), permet aux élèves des classes

élémentaires de bénéficier de 20 séances d'activité tout au long de l'année (10 séances avec un éducateur et 10 séances avec leur enseignante). Ce projet est entièrement financé par la mairie pour un budget global de 1560 €.

La commission « Jeunesse et Affaires scolaires » de la mairie lance également une phase d'étude et d'analyse des besoins en terme de services à la jeunesse. Ainsi, courant octobre, elle a sollicité les Mouazéens par le biais de deux enquêtes : la première auprès des familles concernant la mise en place d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), la seconde auprès des jeunes collégiens et lycéens. La mairie remercie les Mouazéens pour leur participation massive, leurs retours vont permettre de mieux cibler leurs attentes.

L'équipe municipale souhaite également rappeler l'importance du rôle des représentants de parents d'élèves élus le vendredi 9 octobre dernier. Les 10 parents titulaires ou leurs 4 suppléants participeront aux 3 conseils d'école de l'année en présence de l'équipe enseignante et de l'équipe municipale. Par ailleurs, la mairie encourage les familles à soutenir les actions de l'Association des Parents d'Elèves dont l'organisation est complexe cette année en raison de la crise sanitaire.

A tous, équipe enseignante, équipe périscolaire, parents et enfants, nous vous remercions pour votre investissement et vous souhaitons une très bonne année scolaire !

Hip Hop à l'école Jacques Prévert

Depuis la rentrée de septembre, nous avons participé à un projet hip hop. Chaque lundi ou jeudi après-midi, Jérémy, animateur de l'OCSPAC nous a appris de nouveaux pas de danse (two step, six step...). Pendant ces dix séances, nous avons préparé deux chorégraphies avec toute la classe et une chorégraphie en groupes. Lors de notre dernière séance, nous avons invité d'autres classes à venir assister à une représentation. Tous les danseurs et les spectateurs ont apprécié le spectacle.

Nous souhaitons dire un grand merci à Jérémy qui nous a fait découvrir la danse hip hop et à la mairie de Mouazé qui a financé ce projet.



Les élèves des classes de CP, CP-CE1, CM1-CM2A et CM1-CM2B

L'actualité du CCAS

Au vu du contexte sanitaire, le traditionnel repas des aînés a malheureusement dû être annulé.

Toutefois, en cette fin d'année, le CCAS n'a pour autant pas oublié nos plus de 70 ans, et leur a offert un panier garni en provenance de la boutique "Cuisine et vous ?" de Mouazé. Les élèves de l'école de Mouazé ont également participé en confectionnant une carte qui accompagnera chaque panier garni.

Cette démarche a aussi été l'occasion pour les membres du CCAS de rendre visite aux personnes ne pouvant que difficilement se déplacer pour prendre de leurs nouvelles.

En dehors de cette opération, le CCAS essaie tout au long de l'année de se rapprocher des personnes vulnérables. Si vous rencontrez des difficultés ou que vous avez connaissance de personnes qui auraient besoin d'une aide, vous pouvez contacter le CCAS en appelant la mairie de Mouazé au 02 99 55 22 11.



Une navette pour faire ses courses

Le CCAS mène actuellement une réflexion sur la mise en place d'une navette qui permettrait aux personnes n'ayant pas de moyen de locomotion, de se déplacer sur Saint-Aubin-d'Aubigné, une matinée par semaine, pour faire des courses ou des démarches (administratives, médicales, etc.). Nous demandons à toutes les personnes intéressées par cette solution de se manifester auprès de la mairie au 02 99 55 22 11 pour obtenir plus de renseignements et nous permettre ainsi d'établir une liste de bénéficiaires.

Dans le cadre de la mise en place de cette navette nous recherchons également des chauffeurs bénévoles. Si vous êtes disponible, en capacité de conduire un minibus (9 places maximum) et que vous avez envie d'offrir du temps solidaire, n'hésitez pas à proposer votre candidature en mairie.

De nouveaux outils pour les agents

Suivant l'adage, « les bons outils font les bons ouvriers », la municipalité a décidé de compléter l'équipement des services techniques de la commune.



Ainsi fin août, pour nos deux techniciens Didier et Christian, c'était Noël avant l'heure, avec la **livraison d'un nouveau véhicule : un camion-benne équipé de rehausses ridelles paysagères.**

Ce véhicule acheté d'occasion, a coûté 24.120 € TTC et a été financé à hauteur de 10 000 € par les fonds de concours de la Communauté de Communes. Cet utilitaire, du fait de la taille de la benne, permettra de limiter les allers-retours à la déchèterie soit un gain de temps précieux et des conditions de travail plus confortables pour les agents. Par ailleurs, certains outils électroportatifs thermiques commencent à prendre de l'âge. La municipalité a donc fait le

choix de les renouveler en choisissant du matériel électrique professionnel de la marque Husqvarna. Cet équipement moderne aura entre autres avantages d'être plus léger, plus économe, moins bruyant et plus écologique. La commande se compose d'une débroussailleuse, d'un taille-haie sur perche, d'un souffleur ainsi que des batteries et d'accessoires de sécurité. Le coût de ce matériel s'élève à 3140 €.

La mairie s'est refaite une beauté !

Un peu d'histoire : c'est en 1979 que le siège de la mairie fut transféré dans le bâtiment de l'ancien presbytère. Mais son aménagement définitif se fit encore attendre puisqu'il ne fut achevé qu'en 1985. Depuis lors, la maison communale n'a que très peu changé.

L'arrivée récente d'un agent administratif supplémentaire, l'obligation de remise aux normes actuelles (électricité, accessibilité...) ainsi que la nécessité d'améliorer l'accueil des habitants et le confort des agents, rendaient évidente une rénovation complète de la mairie par l'ancienne municipalité.

Les travaux ont commencé par un dépouillement complet de l'intérieur du bâtiment. Par la suite et à des fins de sécurisation ; le plancher de la salle des archives à été renforcé par des poutrelles métalliques, permettant désormais le stockage de plusieurs tonnes de documents !

L'agencement des locaux dans leur ensemble a été entièrement repensé. Ainsi, l'entrée se fait à présent côté rue via par une rampe d'accessibilité. Le rez-de-chaussée est composé d'un hall d'entrée, de l'accueil, de deux bureaux (celui du maire et celui de la directrice des services) et de toilettes aux normes PMR. L'étage, en plus de la salle des archives, propose une salle de réunion pouvant accueillir une dizaine de personnes, une tisanerie et des toilettes.

De l'ancien aménagement, ont été conservés l'escalier, le parquet du 1er étage ainsi que quelques portes permettant un heureux patchwork de style ancien et moderne.



Plusieurs artisans mouazéens sont intervenus sur le chantier. M. Gruel pour la plomberie, JPG pour la menuiserie /agencement, M. Rochette pour la couverture et l'entreprise Delourme Velé pour la peinture.

Après 9 mois de travaux, les services de la mairie qui étaient jusque là installés dans un préfabriqué attendant, ont retrouvé leurs murs le lundi 28 octobre.



Le coût global de cette rénovation s'élève à 208 900 €.

Subventions :

- 65 759 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
- 47 195 € de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
- 20 000 € de réserve parlementaire.

Dépôts sauvages derrière les conteneurs « Relais »

Nous avons eu la désagréable surprise de constater le manque de civisme de certains qui confondent le mot « tri » du Relais avec le mot « déchèterie »...

Nous rappelons que les vêtements récupérés par Le Relais sont recyclés de différentes manières (friperie, filière textile, isolation...) et que restés à l'humidité, ils ne sont plus recyclables. **Il est rappelé qu'il est interdit de déposer quoi que ce soit à l'extérieur des conteneurs.**



Le cimetière de Mouazé

C'est un paradoxe, peut-être, mais le cimetière fait partie intégrante de la vie d'une commune.

Pour nous tous, simples mortels, le cimetière est simplement lié au mystère de la mort. C'est un lieu chargé d'émotions, c'est le lieu de mémoire emplí du souvenir d'une personne chère qui nous a quitté, toujours trop tôt. Mais lorsqu'on endosse les responsabilités d'élus ou les missions d'agent communal, à cette vision commune, s'ajoute vite celle liée à l'entretien et la gestion administrative de cet espace communal.

La gestion d'un cimetière, c'est la vente et le renouvellement des concessions, des cavurnes. C'est la vérification des délais d'expiration de ces mêmes concessions, afin d'alerter les familles sur la nécessité d'un renouvellement, ou pour procéder à l'exhumation et le déplacement des ossements dans la fosse commune à la charge de la collectivité. C'est aussi l'entretien du lieu (sans pesticide depuis de nombreuses années !), afin qu'il demeure le plus beau possible, dans le respect du devoir de mémoire de nos défunts.

Dans un cimetière, on retrouve une grande partie de l'histoire du village, mais aussi l'histoire des familles qui vivent ou ont vécu ici.

En farfouillant dans les archives, on retrouve les premières traces du cimetière de Mouazé en 1872. Puis son agrandissement en 1923 et aussi quelques anecdotes...

Ainsi, l'on apprend qu'en contrepartie de la cession gracieuse du terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière, Monsieur Alléaume négocia une concession perpétuelle, avec obligation pour la commune d'entretenir sa tombe *ad vitam aeternam*. Aussi, chaque année au moment de la Toussaint, la commune finance -t-elle l'achat d'un chrysanthème qui vient agrémenter la tombe de son généreux donateur.

Autre anecdote, pour financer le mur entourant le cimetière (coût estimé à 5000 francs), la mairie procéda à une vente aux enchères de bois présent sur la parcelle.

Parmi les tombes, on retrouve entre autres, la sépulture d'un ancien maire, d'un conseiller général, d'un abbé, ou bien d'un enfant parti beaucoup trop tôt.



Cimetière de Mouazé

La gestion du cimetière

La numérisation du cimetière est un sujet sur lequel se penche actuellement la municipalité.

Madame Roselyne Rousseau, notre agent administratif, travaille à la mise à jour de l'ensemble du référentiel des concessions. Ainsi, une douzaine, une vingtaine peut-être de concessions doivent être renouvelées ou reprises. Cela s'apparente à un jeu de piste car il est parfois compliqué de retrouver des descendants. **A cette fin, des petits panneaux ont été installés sur les tombes ayant leur concession expirée pendant la période de la Toussaint. Ceci afin de retrouver des membres des familles concernées.** Ce travail est d'autant plus important qu'il permettra de récupérer des emplacements, repoussant d'autant le besoin d'un éventuel agrandissement du cimetière.

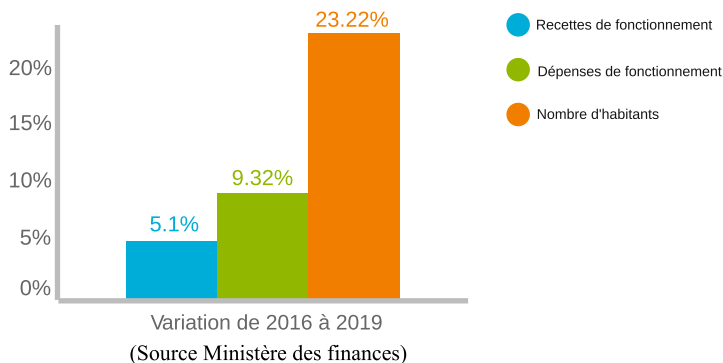
Cependant, en cas de nécessité d'agrandissement, une bande de terrain situé à l'Est reste disponible.

Au cours des dernières années, on observe que le nombre de personnes faisant le choix de la crémation a augmenté. Ainsi le jardin du souvenir mis en place en 2010, arrive bientôt à saturation. Par conséquent, la municipalité va procéder à la mise en place de nouvelles cavurnes qui recevront les cendres des défunts, faisant passer le jardin du souvenir de 10 à 20 emplacements.



jardin du souvenir (cavurnes)

Information sur les finances de la commune



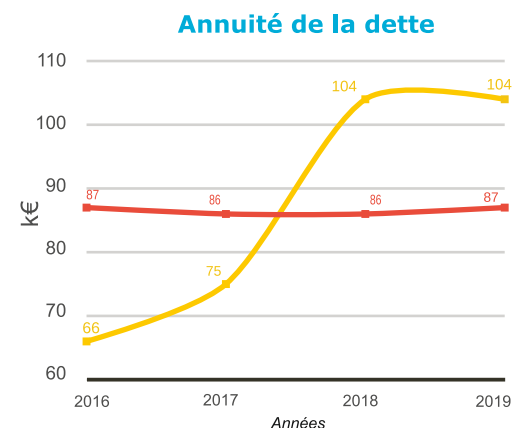
De 2016 à 2019, le nombre d'habitants a bondit de +23%.

Sur cette même période les dépenses de fonctionnement augmente plus vite (+ 9%) que les recettes (+5%).

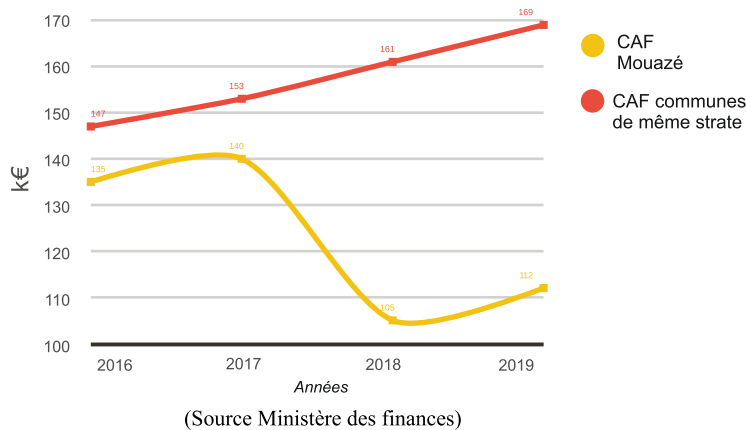
Entre 2016 et 2019, l'annuité de la dette (somme du montant des intérêts et du remboursement en capital des emprunts) a augmenté de + 57%.

Chaque année, pour la commune de Mouazé, l'annuité de la dette représente un montant de 103.780€.

● Annuité dette Mouazé
● Annuité commune de même strate



Evolution de la capacité d'autofinancement



La capacité d'autofinancement permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Entre 2016 et 2019, l'augmentation plus rapide des dépenses que des recettes de fonctionnement conjuguée à la forte augmentation de l'annuité de la dette entraîne un effondrement de la CAF de -17%.

En résumé, la commune ne pourra continuer à faire face à son endettement que si sa capacité d'auto-financement se stabilise et ne pourra prévoir d'autres services à la population que si elle s'améliore.

L'équipe municipale accompagnée d'un expert en finances publiques prépare le prochain budget. Elle met en place une comptabilité analytique et une méthode rigoureuse de suivi et de réduction des dépenses. Cela est important à un moment où le contexte sanitaire crée des charges supplémentaires (désinfection, matériels de protection...) et des pertes de recettes (locations de salles, compensation toute relative suite à la disparition de la taxe d'habitation...).

L'équipe municipale s'engage à travailler en toute transparence et se tient à votre disposition pour tout renseignement sur le sujet ou mise à disposition de documents.

L'ensemble des chiffres sur les finances de Mouazé sont sur : <https://www.impots.gouv.fr/cll/>

Le CODEV, un appel à participation citoyenne

Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné.

Depuis sa création au printemps 2017, le Conseil de DEveloppement (CODEV) du Val d'Ille-Aubigné a porté la voix des citoyens auprès des élus et contribué ainsi à un dialogue propice à la conduite des politiques publiques locales. Depuis la Loi Engagement et Proximité de décembre 2019, il est devenu facultatif mais le Conseil Communautaire a validé son maintien.

Durant le dernier mandat, le Conseil Communautaire a sollicité la participation citoyenne du CODEV à plusieurs reprises pour étudier des schémas territoriaux (urbanisme, déplacements, habitat, culture, environnement...). Avec un avis motivé à la clé.

Le CODEV s'est également saisi lui-même de sujets relatifs à l'accueil des migrants, aux différentes formes d'agricultures du territoire, à la vitalité des centres-bourgs...

Le Conseil de Développement est composé de citoyens volontaires, représentant tous les habitants du territoire. Il doit refléter la diversité de la population locale et la parité doit être respectée. Ses membres bénévoles s'engagent pour 3 ans.



Vous souhaitez participer activement aux projets de votre territoire, apporter votre expertise et proposer des initiatives ?

Rejoignez le CODEV !

38 sièges sont à pourvoir.

Inscription par mail à l'adresse

conseil-developpement@valdille-aubigne.fr

ou sur la page Web

www.valdille-aubigne.fr

L'Armistice du 11 novembre 1918

Cette année, à l'instar de bien d'autres événements, la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 a, elle aussi, été contrainte par le contexte sanitaire.

L'obligation de limiter le nombre de participants à la cérémonie ne doit pas nous faire oublier le devoir de mémoire collectif envers nos soldats qui ont donné leur vie pour la France.

Ce moment prend tout son sens en cette période où des individus s'attaquent aux valeurs essentielles de notre pays.

Monsieur Edmond Guesdon (Président de L'ATM Anciens Combattants de Mouazé), accompagné de Monsieur le Maire et d'Élus de Mouazé, ont procédé à un dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, suivi d'un moment de recueillement.



Les Ciseaux de Mélanie



Mélanie Renault, qui a emménagé à Mouazé il y a bientôt quatre ans, a créé son atelier à domicile "Les Ciseaux de Mélanie" en décembre 2018.

« Si vous souhaitez vous faire chouchouter, je suis là pour prendre soin de vous, dans une ambiance familiale et cocooning. A l'écoute de mes clients, je saurai vous conseiller au mieux sur votre coiffure mais également sur l'entretien quotidien de vos cheveux à la maison.

Mes prestations : Coiffure homme, femme et enfant chignon, coloration, mèches, ombré, lissage brésilien, botox capillaire. »

Les Ciseaux De Mélanie / 18 rue Guillaume Apollinaire 35250 Mouazé. **Tél : 07 84 14 19 08**

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 19h & le samedi de 9h à 17h.

Nathalie, coiffeuse à domicile

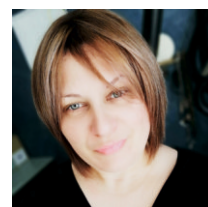


« Bonjour, je suis Nathalie, votre coiffeuse à domicile. Depuis 22 ans, j'exerce ce métier et me suis bâti une solide expérience, via notamment les enseignes pour lesquelles j'ai travaillé.

En emménageant sur Mouazé, mon envie de me lancer à mon compte fut comme une évidence, répondre aux besoins de la population via des **prestations types : « Femme, Homme, Enfant, chignon, mèches, coloration »**

Rencontrer chaque jour, depuis déjà 3 années, les Mouazéennes et les Mouazéens, me ravit toujours autant. »

Pour me joindre : Tél : 06 60 18 95 11



Onglerie Joëlle

Joëlle, est installée 23 rue Charles Baudelaire à Mouazé depuis 3 ans en tant que **prothésiste ongulaire, esthéticienne, spécialiste du rehaussement de cils et conseillère /revendeuse de produits de soins haut de gamme.**

"Je vous accueille **du mardi au vendredi de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 13h** pour vous chouchouter et vous conseiller. Je me déplace aussi au domicile des personnes handicapées ou malades et/ou ne pouvant se mouvoir.

Appelez-moi au **07 77 00 03 75**, je me ferai un plaisir de vous renseigner sur tous mes soins et tarifs et pensez aux bons cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

Je suis à votre disposition pendant cette période de confinement pour des conseils beauté, notamment les soins à apporter à votre peau avec le port du masque et autres".



Le GPAS

Le GPAS est une association qui intervient principalement auprès des adolescents habitant la communauté de commune du Val d'Ille-Aubigné. Sans local d'accueil, les pédagogues sillonnent le territoire pour se faire connaître des adolescents, de leur famille et plus largement des habitants et des acteurs locaux.

Afin de créer une dynamique et fédérer les habitants autour d'animations et de centres d'intérêts communs, les pédagogues multiplient les interactions et proposent des jeux ou sorties à destination de tous. Ainsi il peut s'agir de s'initier à une activité sportive, rencontrer un professionnel, visiter les coulisses d'une salle de cinéma ou encore être bénévole pour un festival.

Pour ces sorties, le transport est assuré par un des pédagogues qui vient chercher les jeunes à leur domicile puis les y ramène à la fin de l'activité. Cela permet de maintenir un lien avec les familles et que la mobilité ne soit pas un frein à la participation.

A Mouazé, en novembre, les pédagogues ont proposés de participer à un "porteur de message" avec cette phrase laissée en suspens :

"Si j'étais un message sur le bitume, je serais..."

Une boîte aux lettres provisoire a recueilli de nombreux messages sur le sujet proposé. Bravo à tous !

www.facebook.com/gpas.dille

www.gpas.fr

06 89 25 55 05 (Noémie)



668

C'est le nombre de masques "enfant" que nos couturières Mouazéennes auront confectionnés en l'espace de deux week-ends.

Depuis le 2 novembre, la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé a rendu obligatoire dans les écoles le port du masque pour les élèves à partir du CP.

Une douzaine de bénévoles Mouazéennes, avec l'aide de la municipalité, ont réussi la véritable prouesse de produire ces masques adaptés à la morphologie des enfants afin de les offrir aux élèves de l'école de Mouazé. Bravo Mesdames, et merci !



L'association « Les potagers de Mouazé »

L'association " les potagers de Mouazé" autorise les habitants de la commune à déposer leurs végétaux sur le site de stockage des jardins partagés. Pendant le confinement du printemps nous avons vu malheureusement des incivilités se propager sur notre aire, certains habitants prenant ce lieu pour une déchèterie. Nous rappelons donc que ce stockage est proposé uniquement pour broyer les végétaux. **Il ne faut donc pas mettre de résineux, (sapins de Noël) des ronces, tout ce qui ressemble à des palmes et bambous, ni de broussaille, ni de terre...Nous acceptons que les branches qui peuvent passer au broyeur.** Si notre site n'est pas respecté, nous serons dans l'obligation de le fermer. Nous appelons donc au civisme de chacun pour le bon respect de ce site qui profite à tous. Malgré le confinement, nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. L'association " les potagers de Mouazé".



Rando et Sac à dos

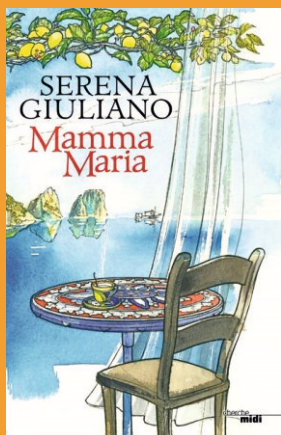
Une section de rando pédestre vient d'être créée au sein de l'ACM. Les randonnées ont lieu tous les deux mois. La prochaine aura lieu **le dimanche 14 février à l'étang de Chevré** à la Bouexière pour une distance de 9.600 km. Le départ se fera à partir du parking de la salle des fêtes de Mouazé (covoiturage possible).

Ouvert à tous et gratuit.
Programme des prochaines randonnées sur demande par mail : herv.robert@orange.fr
Tél. 02 99 55 40 73



Responsable de la section : Hervé ROBERT

La sélection de livres de la bibliothèque par Maëlle



« Mamma Maria »
de Serena Giuliano
Édition
Le Cherche Midi

Des personnages attachants, une histoire qui vous embarque, une couverture pleine de poésie, il va être difficile de ne pas succomber. Alors venez découvrir un petit bout d'Italie, au sein du bar du village au sud de Naples. L'endroit, bruyant et chantant, est tenu par une personnalité hors du commun qui mène son monde à la baguette : Maria. Elle est la patronne et personne ne cherche à le lui contester. Qu'on ne s'y trompe pas, elle drolote ses clients qu'elle connaît depuis des lustres, même si elle les rudoie gentiment, histoire d'entretenir son image sacrée de «mamma».

Lucien et sa petite sœur Violette passionnées par les expériences paranormales emménagent dans une nouvelle maison. Les enfants du village leur signalent l'existence du fantôme d'un vieil homme, propriétaire d'un manoir, hantant les lieux depuis dix-huit ans. Mais la découverte qu'ils vont faire ici n'est pas vraiment celle qu'ils attendaient. Un joli conte sur la solidarité et l'amitié porté par un dessin léger et des couleurs raffinées.



« Lucien et les mystérieux phénomènes » T.1, de
Delphine Le Lay et
Alexis Horellou,
Édition Casterman

Un hérisson en hiver

Vous le savez, ou peut-être pas, mais notre commune est un lieu de résidence plutôt apprécié de ce sympathique animal nocturne qu'est le hérisson. En effet, la nature omniprésente grâce à la campagne toute proche, l'accès à l'eau, la proximité des habitations humaines apportant abri et chaleur ainsi que les potagers grouillants de délicieux insectes, en font un compromis idéal. Le hérisson, cependant, est un animal protégé, car très fragile, et chaque saison apporte son lot d'épreuves à surmonter. Mais, si l'été et ses parasites (mouches, puces, tiques, etc.) est une époque compliquée pour le petit érinacéidé, c'est bien l'hiver qui représente le plus grand danger pour la population hérissonne dans son ensemble.

En effet, la période hivernale ne consiste pas juste en une très grosse sieste qui dure plusieurs semaines/mois. Non, l'hibernation (si hibernation il y a !), est entrecoupée de réveils conditionnés par la température et les provisions de graisse que le hérisson aura réussi à accumuler. Un hérisson peut entrer en hibernation dès qu'il fait moins de 10°C. Cependant, si son nid n'est pas suffisamment isolé, ou que les températures descendent beaucoup trop bas, il va se réveiller, pour s'activer, se réchauffer, et se mettre en quête de nourriture et d'eau, car ses réserves auront fondu.

C'est là qu'il peut avoir besoin d'un petit coup de main pour passer ce mauvais moment. Pour s'abriter de la pluie, du soleil et du vent, le

hérisson affectionne particulièrement les tas de feuilles mortes, les tas de bois, les appartements, les dessous d'escalier. Mais rien n'interdit de lui confectionner un abri (des modèles sont disponibles dans les liens suivants).

A minima, une gamelle d'eau propre (attention aux températures proches ou inférieures à zéro), des croquettes pour chat seront déjà d'une grande aide. Vous saurez si c'est un hérisson qui en profite, et non pas le chat du voisin, car le hérisson mange dans la gamelle, en laissant de la poudre de croquettes.

Derniers conseils pour un hérisson heureux qui affectionnera passer du temps dans votre jardin, attention à vos animaux de compagnie, un hérisson ne fuit pas, et fait front en se roulant en boule, mais parfois ça ne suffit pas. Évitez absolument les produits chimiques dans votre potager. Et enfin, ne lui servez jamais de lait !



Jeune hérisson soigné par l'association Boules Épiques, puis relâché récemment sur le territoire de la commune



La page facebook de l'association Boules Épiques 35 :

<https://www.facebook.com/boulesepiques/>

ainsi que leur site avec plein d'informations utiles pour venir en aide aux hérissons, selon la situation : <http://www.herisson.bzh>

Un autre site très complet sur les hérissons, le Hameau des Hérissons : <http://www.hameautesherissons.fr>



Mouazé, une commune à croquer !

Début de chantier participatif

Un projet participatif de plantations d'arbres fruitiers a été lancé suite à la commission voirie-urbanisme et agriculture-environnement de septembre.

Un groupe constitué d'élus et de citoyens connus pour leur passion de l'arboriculture a été mis en place afin de planter des fruitiers sur l'espace public.

En plus de l'utilité alimentaire, le but est de faire connaître différentes variétés, de retrouver le plaisir de la cueillette, de transmettre les connaissances de citoyens mais également de donner des buts de promenades pédagogiques.



Cette année 25 arbres ont été plantés. Ainsi, des pommiers basses tiges, des poiriers, des figuiers, des noisetiers tronent sur 4 espaces de la commune. La récupération de certains arbres permet de mener cette action à moindre coût.

Après cette première étape, l'objectif est de développer ce projet en plantant entre 100 à 150 arbres fruitiers dans les prochaines années et sur d'autres espaces du bourg mais également dans les hameaux de Mouazé.



Pour cela, il est indispensable de recueillir les attentes des habitants, de recenser les arbres et les lieux intéressants puis de créer des ateliers de plantation, de greffage, de taille, et de bricolage (fabrication de nichoirs...) avec les enfants et les familles.

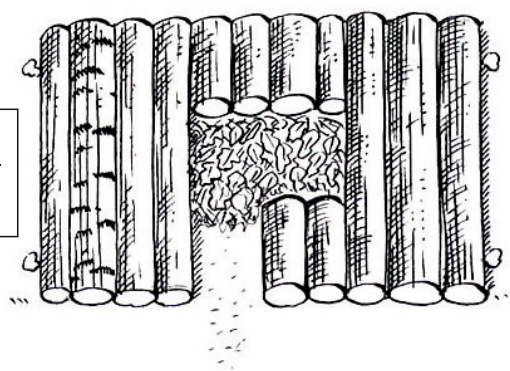
Toutes les bonnes volontés souhaitant participer à ce projet sont les bienvenues. Un « cahier de propositions » est disponible à la mairie, et un espace numérique partagé sera créé pour recueillir les idées qui seront proposées à la commission.

Piquet pour tenir le gîte de bois

Construction d'un abri pour Hérisson

Pour l'intérieur, garnissez la chambre de feuilles sèches. Le hérisson s'en servira de couverture pour l'hiver

Installez une planche pour le toit, horizontale ainsi qu'une bâche au-dessus (pour la pluie)



Etat civil

État civil 2^{ème} semestre 2020

Naissances :

Johan HAVARD, le 10 août
 Camille DESHOUX, le 13 août
 Emma LOPIN, le 18 août
 Layla RIOU, le 26 août
 Maxence KERNEVEZ, le 3 septembre
 Andrea FREY, le 11 septembre
 Théo GIRARD, le 14 septembre
 Noé DUHIL, le 17 septembre
 Ataroa CIESLIK, le 21 septembre
 Louis GAIGNEUX, le 22 septembre
 Jade CHUPIN, le 3 octobre
 Tatiana PAULO HAYÉ, le 10 octobre
 Noah GUILLAUME, le 26 octobre
 Jerielle KOALLA, le 26 octobre
 Juliette GAUTIER, le 12 novembre

Décès :

Julia FOUREL veuve MOREL, le 20 octobre
 Emile ORAIN, le 27 novembre

Mariage :

Emilie TRIGODET et Ronan LENEN,
 le 11 septembre
 Mathilde BOURGET et Vincent HENAULT, le
 26 septembre

Horaires de la déchèterie de St Aubin :

- **Période d'été** : Du 1er avril au 31 octobre :
 9h-12h / 14h-18h

- **Période d'hiver** : Du 1er novembre au 31
 mars : 9h-12h / 14h-17h

**La déchèterie est fermée le lundi matin,
 mardi et dimanche. Tél. 02 99 55 65 37**

Collecte des déchets :

- **Sacs jaunes** : Lundi (disponibles en Mairie)
 - **Ordures ménagères** : Mardi (si la collecte
 tombe un jour férié, elle est déplacée au
 lendemain).

Horaires de tonte/bruits divers :

Ils peuvent être effectués les jours ouvrables,
 de 8h30 à 12h et de 14h à 20h ; les samedis,
 de 9h à 12h et de 14h à 19h30. **Strictement
 interdits les dimanches et jours fériés.**

Clin d'oeil sur la fête confinée d'Halloween !

